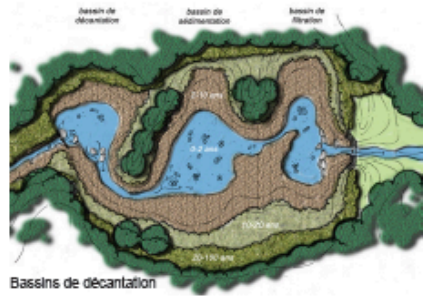


## IMAGES D'INSPIRATION



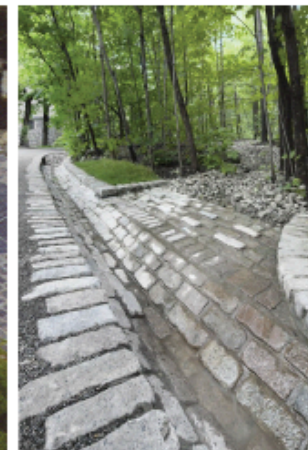
## GESTION DES EAUX PLUVIALES

### OBJECTIFS

- Favoriser un drainage contrôlé et planifié des rues, des bâtiments, du réseau récréatif et des aménagements paysagers dans le but de minimiser l'érosion du sol et de réduire le ruissellement des eaux de surface.
- Favoriser le drainage de l'eau de ruissellement par l'infiltration.
- Intégrer harmonieusement la composition paysagère à l'environnement naturel.

### CRITÈRES

- conserver le plus possible les patrons de drainage naturel. L'écoulement de l'eau des toits, du sol et des zones de stockage de neige doit être collecté et dirigé vers les réseaux de drainage naturel ou construit. Aucun drainage des eaux de surface d'une rue ne devra être dirigé directement dans un cours d'eau. Les eaux en provenance des fossés doivent être captées par un ou plusieurs bassins de sédimentation ou par toute autre méthode reconnue. (voir réglementation en vigueur);
- favoriser à même l'aménagement paysager du terrain et lorsque les conditions le commandent, la création de bassins de rétention retenant les eaux de ruissellement. Favoriser un drainage de l'eau de ruissellement par diffusion dans le sol contrairement à la canalisation artificielle;
- favoriser des techniques de construction réduisant les problèmes de ruissellement des eaux de surface et d'érosion;
- les fossés de drainage doivent être conçus avec enrochement d'aspect naturel afin de diminuer la vélocité de l'écoulement et de favoriser la sédimentation des matières en suspension;
- l'aménagement des aires de stationnement et des accès doit être réalisé de façon à respecter le relief naturel du terrain et viser à diminuer l'écoulement excessif des eaux pluviales hors site;
- éviter tout rejet d'eau turbide vers un cours d'eau naturel;
- prévoir l'intégration des bassins de rétention et les bassins de sédimentation à l'aménagement du site;
- se référer au Guide de Gestions des eaux pluviales du MDDEP.



**CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**